

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR⁴



Tissu productif

- **12,5% des actifs en emploi** soit 265 800 emplois (cf. 2012)
- 67 % des emplois concentrés sur **5 professions** :
 - 14,4% aides à domicile / aides ménagères
 - 13,8% aides-soignants
 - 13,6% assistantes maternelles et gardes d'enfants
 - 13,4% infirmiers en soins généraux
 - 11,8% agents de services hospitaliers
- **+ 10% du nombre d'emplois** entre 2007-2012 (alors que l'emploi régional diminue sur la même période)

Profil des demandeurs d'emploi (cf. DEFM)

- **Près de 80% DEFM** sont à la recherche d'un poste dans **4 métiers d'un niveau de qualification < ou égal au CAP/BEP** (assistance auprès d'enfants ou auprès d'adultes, personnel polyvalent des services hospitaliers et soins d'hygiène et de confort du patient)
- **3 départements** concentrent près de la moitié des DEFM (Bas-Rhin, Moselle et Meurthe-et-Moselle).

Formation

- Offre de formation sanitaire régionale majoritairement d'un niveau supérieur ou égal à Bac+2
- Effectifs de 1^{re} année en légère baisse
- **Plus de 8 étudiants sur 10 sont des femmes**
- **Près de 8 000 diplômés en 2015** avec un taux de réussite de 91%.

Profil des actifs en emploi

- Près de **90% sont des femmes**
- Près de **30% ont 50 ans ou plus**
- **La moitié est concentrée sur 6 zones d'emploi** (Strasbourg, Nancy, Metz, Mulhouse, Reims et Troyes)

Métiers du sanitaire et du social

Répondre aux besoins en compétences pour favoriser la croissance d'un secteur et la numérisation de l'économie régionale

Au travers de ce COT¹, les signataires s'entendent à proposer une offre de formation la plus adaptée aux besoins actuels et à venir ainsi qu'à élaborer des plans d'actions visant à mieux faire connaître les perspectives d'emplois du secteur².

DIAGNOSTIC PARTAGE



Forces & opportunités

- Schéma régional des formations sanitaires et sociales³
- **Besoin croissant en emploi**
- Secteur fortement demandé dans les vœux scolaires

Faiblesses & Menaces

- **Secteur fortement impacté par les mutations** :
 - Technologiques (ex. domotique)
 - Réglementaires (ex. : professions du sanitaire)
 - Économiques (ex. baisse du financement et fermeture d'hôpitaux)
 - Sociodémographiques (ex. allongement de l'espérance de vie)
- **Nécessité d'élever les qualifications**
- **Vieillesse** de la population active d'intervenants à domicile
- **Difficultés de recrutement**

ENJEUX

- **Adapter l'offre de formation pour répondre aux évolutions des métiers et de leurs compétences.** Cela se traduit par une nécessité d'actualiser les compétences et d'élever les qualifications des actifs occupés tout en formant les futurs actifs pour répondre aux besoins actuels et futurs des employeurs en lien avec les mutations que connaît le secteur.
- **Promouvoir les métiers du secteur et valoriser leurs environnements professionnels**



[Les professions sanitaires et sociales en Grand Est | OREF Grand Est | 03/2017](#)

PARTENAIRES GRAND EST

- Région
- État
- Académies Reims, Nancy-Metz, Strasbourg
- DRAAF
- Onisep
- Agence Régionale de Santé
- Conseils départementaux : Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin
- Commissions paritaires
- OPCAs : Actalians, Agefos-Pme, Anfh, Cnfpt, Unifaf, Uniformation

⁴ Sources : Insee, Pôle emploi, Oref Grand Est, DREES

¹ Contrat d'Objectifs Territoriaux : outil de concertation et de contractualisation entre l'État, la Région et les organisations professionnelles représentatives d'un secteur sur les questions relatives à l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi. Il représente la déclinaison opérationnelle du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP).

² Périmètre du COT appréhendé en termes de métiers : **30 professions retenues**

³ Le COT de ce secteur a la particularité de s'appuyer sur la stratégie pilotée par la Région depuis le transfert des compétences de 2004 à travers le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales. Ce dernier présente les orientations politiques pluriannuelles partagées au sein du CPRDFOP quant au COT il traite des priorités spécifiques du secteur.

